Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 7, 23 février 2007



Photo : Batiste W. Foisy

En Bombardier pour visiter les grands espaces gelés du Nord.

Commission scolaire

À qui la barre du gouvernail?

La dernière réunion de la commission a été marquée de plusieurs annonces de départ.

Maxence Jaillet

Lundi 19 Janvier, lors de la réunion mensuelle de la commission scolaire francophone de division, le directeur général Gérard Lavigne a annoncé son départ à la retraite en septembre 2007, accompagnant ainsi la décision de Jacques Angers de quitter la direction de l'école Allain St-Cyr.

En poste depuis cinq ans et demi, Gérard a bien mérité sa retraite indique André Légaré, président de la CSF. « Sa connaissance de la scène éducative canadienne du côté de l'éducation de langue française a contribué à rehausser le profil de la commission scolaire ».

Il est vrai que la situation a bien changée depuis l'entrée en fonction de Lavigne, succédant à Terry Bradley décédé tragiquement à l'été 2001. Il explique, « la situation n'était pas des plus faciles, la commission devait se relever d'un déficit budgétaire et de l'absence de direction depuis la perte de son ancien DG. Je suis fier de mon accomplissement au long de ces années, l'éducation en français aux TNO est bien établie, nos infrastructures se sont nettement améliorées, et finalement le bilan financier de la commission est stabilisé ».

Le déficit ultérieur de 100 000 $ proviendrait de la malfaisance d'un ancien employé présent lors des débuts de la CSF en 2000. Marcel Blanchet est accusé de détournement de fonds s'élevant à 115 000 $. D'après le président Légaré, les chiffres du bilan mensuel de février 2007 de la commission sont éloquents envers la compétence de Gérard, avec des bénéfices accumulés de plus de 550 000 $. Il précise que c'est avec regret que les élus scolaires de langue française des TNO acceptent le départ de ce dernier.

Prochainement, le poste sera ouvert aux candidats dans l'ensemble du pays. Les soumissions seront acceptées jusqu'à la fin du mois de mars et la sélection se fera en avril. « Il est important pour nous que le poste soit occupé dès l'été, pour permettre une collaboration entre le nouveau DG et Gérard. Il est essentiel que les dossiers-clés de l'éducation en français soient rapidement maîtrisés par la personne en poste. Les impératifs étant d'assurer le succès de nos élèves, de promouvoir l'éducation des ayants droit et d'agrandir nos deux écoles ».

La retraite de Jaques Angers prend des allures de concrétisation. Déjà décidé à partir à l'automne passé, il était resté un an de plus pour mettre la touche finale à son tableau. Il confie « j'ai mis en place le secondaire à l'ÉASC, il me fallait boucler la boucle. Je voulais remettre leurs diplômes aux premiers finissants de l'école ». En effet, le rendez-vous est depuis longtemps annoncé : le 2 juin 2007, cinq élèves achèveront leurs études secondaires en français aux TNO. « Ainsi je peux teinter mon tableau en jaune soleil comme toujours et après je signerai » image le directeur.

Renforcir et agrandir le triangle de base mis en place ces dernières années est le défi le plus important de son successeur affirme Angers. « Les trois éléments associés famille, école, communauté sont le fruit de notre réussite, il faut faire perdurer ces concepts » conclu t-il.

Pour André Légaré, le roulement de personnel est chose commune au TNO. Il s'estime chanceux d'avoir pu garder deux personnes de choix en poste pendant toutes ces années, notant que la moyenne des commissions scolaires du

Commission
Suite en page 2

Sommaire



Batiste W. Foisy

Les Jeux sont là

Il doit y avoir de la fébrilité dans l'air de Whitehorse. Les Jeux du Canada 2007 qui se déroulent dans la capitale yukonnaise prennent leur envol aujourd'hui. Jusqu'au 10 mars, les champions de chacune des provinces et territoires s'affronteront dans des disciplines sportives, mais également artistiques et culturelles. Qu'est-ce que les TNO viennent faire dans tout ça ? Eh bien, ces premiers Jeux du Canada à se dérouler au Nord du soixantième parallèle sont supposément « pan-nordiques », c'est-à-dire que les TNO et le Nunavut sont également impliqués dans les Jeux. Jusqu'à présent, hormis les trois mascottes habillées aux couleurs traditionnelles de chacun des territoires, ça ne paraît pas tant que ça. Mais il reste encore deux semaines à l'organisation des Jeux pour démontrer que leur *pan-nordicité* est plus qu'un slogan.

On met le dernier bloc

Plus près de nous, un autre événement au moins aussi extraordinaire que les Jeux du Canada est lui aussi sur le point de débuter. L'incontournable festival d'hiver du SnowKing commence vendredi le 2 mars, sur la baie de Yellowknife. Aux dernières nouvelles, le château (qui promet d'être plus impressionnant que jamais) n'était pas tout à fait prêt, mais on s'affaire à sculpter les derniers blocs. Lors d'un passage à la maison Laurent-Leroux en début de semaine, Tony Foliot, grand architecte de la neige, maître de la voûte glacée et surtout King, estimait que tout serait prêt dans les temps. « C'est cool », a assuré le grand Sultan du désert de glace. Le feu d'artifice et le traditionnel discours d'ouverture du King ont lieu à la tombée du jour. Incapable d'attendre ? Vous pouvez toujours visiter le Snowblog : *http://snowkingyellowknife.blogspot.com*.

Artistes francophones recherchés

La Fédération franco-ténoise est en train de créer un répertoire des artistes francophones du territoire. Cette semaine, une représentante de la Fédération doit se rendre à Hay River pour y rencontrer des artistes, mais aux dernières nouvelles la date n'était pas arrêtée. Si vous êtes intéressés à figurer sur ce registre, on vous encourage à contacter votre association francophone locale pour vous renseigner.

Consultations budgétaires

Le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest, Floyd Roland, invite tous les citoyens des TNO a participer aux consultations pré-budgétaires fédérale. « C'est une occasion pour les Ténois de faire savoir au fédéral que nous voulons que le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les Territoires soit résolu », affirme le ministre dans un communiqué émis le 20 février. Pour prendre part aux consultations, il suffit de vous rendre sur le site Web du ministère des Finances : *www.fin.ca*

Mystérieux cadavre

Le 17 février le corps sans vie d'une femme de 32 ans a été retrouvé près de l'école Chief T'selehye, à Fort Good Hope. Le corps a été identifié comme étant celui de Joyce Kelly, une résidente de la communauté du Sahtu. La cause de la mort demeure inconnue. Le bureau du Coroner des TNO a ouvert une enquête.

Commission

Suite de la page 1

territoire est présentement de deux ans et demi. Les prochains directeurs ou directrices devront témoigner d'une certaine stabilité lors de l'étude globale de leur dossier. « Il nous faut des candidats qui s'intéressent à la vie au-dessus du 60e, à l'instar de Jacques et de Gérard, et prêts à s'impliquer et à poursuivre nos efforts vers une meilleure éducation en français ».



Photo : Maxence Jaillet

Chloe Lynn Hataley dans un habit traditionnel au nouvel an chinois

Nouvel an chinois à Hay River

Une bonne année pour s'empifrer comme un cochon

Maxence Jaillet

Le 18 février 2007 marquait le début de la nouvelle année chinoise Huangdi 4705. À Hay River, cette célébration s'est matérialisée dimanche par une dégustation de thé à la bibliothèque du centenaire. Partageant sa culture, Junghe So, une résidente coréenne de Hay River, présenta la bonne manière de servir le thé à l'asiatique.

Biscuits au riz, gâteaux aux bananes et autres accompagnaient les différentes saveurs de thé provenant des quatre coins du monde. Une abondance qui correspond bien au signe de cette année : le cochon. Dans l'astrologie chinoise, le cochon est reconnu pour sa diplomatie et sa nature délicate. Il est attentionné pour sa famille et ses proches et prend plaisir aux bonnes choses de la vie. Remarquons que le cochon gagnerait à s'ouvrir plus au monde extérieur, il s'épanouirait au sein de divers groupes de personnes. Un signe de bonne augure, car pour clore cette rencontre, une liste de personnes à été rédigée pour former un groupe multiculturel à Hay River.

Commission scolaire francophone

Une réunion bien remplie

Maxence Jaillet

Différents sujets se sont présenté à l'ordre du jour de la réunion ce mois-ci, permettant ainsi aux membres de la commission d'avancer sur plusieurs points.

Premièrement l'annonce que les commissaires et la direction de la CSF rencontreront au début du mois de mars Charles Dent, le ministre de l'Éducation. C'est un des principes de notre fonctionnement assure le directeur général de la commission, « nous rencontrons personnellement et régulièrement députés, ministres de l'assemblé et le Patrimoine Canadien ». C'est la façon de tenir à jour leurs priorités, et de ne pas passer inaperçu dans le bouillon politique explique Gérard Lavigne.

Ensuite, les plans d'urgence demandés par le ministère ont été complétés durant le mois dernier. Une missive sera envoyée en spécifiant que ces règles s'appliqueront aux écoles lorsqu'une prochaine lecture, le mois prochain, sera effectuée.

Les commissaires ont aussi reçu une brève mise à jour de l'affaire Marcel Blanchet et des déroulements à suivre de son accusation.

Puis, ils ont discuté la nécessité de peaufiner les slogans en français et en anglais des campagnes publicitaires pour les écoles amorcées ce mois-ci. Pour l'instant *For an education beyond expectation* et *Une école francophone, une éducation par excellence* semblent plaire.

La journée porte ouverte à l'ÉASC, retient son lot de bon points, avec la visite de 24 enfants accompagnés le plus souvent de leurs parents dans les locaux de maternelle et pré maternelle.

Au sujet de l'agrandissement de l'école de Yellowknife, les soumissions des entrepreneurs ont été reçues et sont maintenant à l'étude. Gérard Lavigne informe aussi qu'il a rencontré les représentantes de la garderie Plein Soleil. « Il faut s'assurer qu'un travail en commun est effectué pour coordonner les travaux de construction et les activités de la garderie » dit-il.

Enfin la partie varia de l'ordre du jour s'est avérée pimentée avec l'annonce des départs de Gérard Lavigne et de Jacques Anger, ainsi que la création de la nouvelle classe de 10e année à l'École Boréale. Ce qui permettra la création de deux nouveaux groupes au sein du secondaire, les 7e et 8e ensembles puis les 9e avec les 10e.

Les lecteurs le disent

Cibler les images

Jennifer Beaulieu rejoint une minorité d'abonnés de *L'Aquilon*

Maxence Jaillet

Nouveau-brunswickoise d'origine anglophone, Jennifer Beaulieu qui réside à Hay River depuis 12 ans s'intéresse principalement aux gros titres et aux photos lorsqu'elle feuillette son hebdomadaire francophone.

Devant un exemplaire, Jennifer expose le fait qu'elle ne possède pas les capacités nécessaires de la langue française pour lire en profondeur le journal. « Je regarde essentiellement les photos, je les observe pour voir si je connais quelqu'un de la communauté, je comprends les titres avec leur sens imagé, mais la complexité du langage est trop élevée pour moi, ce qui ne me permet pas de profiter des détails des articles ».

Jennifer est la mère d'une fille de 10 ans qui étudie à l'École Boréale depuis son plus jeune âge. Elle est mariée à un Ténois d'origines cri et francophone. C'est pour faire revivre les différentes cultures de ses origines que la famille Beaulieu a décidé de faire un pas vers la francophonie. « On a inculqué à mon mari l'idée que sa culture ne devait pas être encouragée. Que pour lui l'important était d'être assimilé. Alors l'instauration d'une école regroupant une communauté différente, le support d'un journal sur l'ensemble du territoire, les services qui ne cessent de se développer paraissaient des outils intéressants pour notre évolution. J'aimerais que ma fille puisse avoir un emplois partout où elle le décide, peut être même en Europe, alors j'irais avec elle ».

Établie au TNO depuis 1989, l'infirmière diplômée de l'Université du New Brunswick est d'abord venue pour un contrat d'un an avec *Médecins Sans Frontières* pour intervenir dans les petites communautés au Nord du Grand lac des Esclaves. Accrochée au partage qu'elle réussissait à établir avec les patients, elle décida de visiter d'autres locations. Après Fort Résolution et Fort Smith, elle déménage à Hay River qu'elle considère comme chez elle maintenant.

« Au fil des années, j'ai découvert les bénéfices du rapport avec d'autres cultures, et de savoir se référer à la sienne aussi. C'est important de savoir qui tu es et d'où tu viens, d'en être fiers, mais d'apprécier les origines des autres aussi », rapporte Jennifer. « Être infirmière, c'est prodiguer des soins à une personne. C'est beaucoup de considération et de respect en même temps. Faire comprendre aux patients que s'ils sont malades, ils ont quand même leur dignité jusqu'au dernier de leur souffle ».

Ce sont tous ces échanges accumulés sur le terrain qui poussent Jennifer à souhaiter qu'un jour, elle parle le français couramment. Justifiant sa nature qui lui oblige d'être immergée complètement dans un projet pour le compléter, elle veut partir un été pour le Québec afin d'embrasser vraiment une langue et sa culture.



Photo : Maxence Jaillet

Jennifer a un but dans la vie, apprendre le français correctement

Précision

B. W. F.

La semaine du 9 février, dans l'article intitulé « Et si la nature valait plus cher que le gaz » *L'Aquilon* relevait des erreurs factuelles importantes dans l'étude sur le capital naturel du bassin versant du Mackenzie commandée par l'Initiative boréale canadienne. Principale erreur : la longueur du fleuve surestimée à 4241 kilomètres, alors qu'elle en mesure 1738.

Une conversation avec l'économiste Mark Anielski, co-auteur du rapport, permet de réajuster cette information. Selon Anielski, la mesure de 4241 km désignait l'ensemble du réseau fluvial du Mackenzie depuis son origine à la source de la rivière La Paix, et non le seul fleuve Mackenzie.

Il s'agit d'une précision que ne permettait pas d'établir le rapport dans lequel on peut lire en toutes lettres : « Ce bassin hydrographique est traversé par le fleuve Mackenzie, soit le plus long cours d'eau au Canada (4241 kilomètres). »

Anielski ajoute que la longueur du fleuve n'entre pas dans le calcul qui permet de déterminer la valeur du bassin versant. Les données employées pour l'étude provenaient de source gouvernementale, affirme-t-il.

Éditorial

Le va-et-vient


Alain Bessette

Deux articles et des thèmes qui se rejoignent se retrouvent dans ce numéro. En page 1, il est question du départ de deux acteurs importants du milieu scolaire francophone, Gérard et Jacques. En page 12, Anik Valcourt évoque la carapace épaisse dont se dotent plusieurs résidents du Nord pour faire face aux présences éphémères de plusieurs francophones du Nord. Je cite un passage de la page 12 : « Les gens se fréquentent aussi sans vraiment se connaître parce qu'ils savent que les gens ne restent pas. »

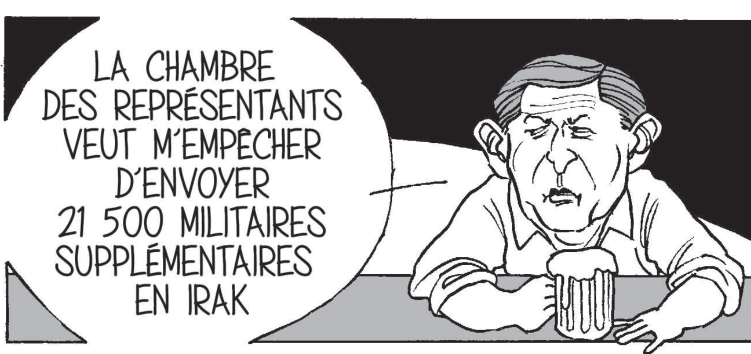
Ce n'est pas la première fois que j'entends cette remarque. J'en suis même un exemple concret. C'est une ancienne collègue, partie déjà depuis quelques années, qui me faisait ce reproche. Mais ce n'est pas parce qu'on prend conscience d'un défaut qu'il est facile de s'en départir.

J'aimerais bien écrire que j'ai assez d'amis comme ça, mais ce serait un grossier mensonge. On n'a jamais assez d'amis. Non, en vérité c'est qu'en plus de ma timidité naturelle qui fait que je n'approche jamais les gens sauf dans le cadre de mon boulot, il y a toujours cette petite voix qui me dit que ça ne sert à rien d'approfondir une relation puisque ces gens rencontrés au hasard ne seront plus présents dans ma vie d'ici deux ou trois ans. Au diable l'Internet, les courriels et les messageries électroniques qui rendent si facile de garder contact avec ses amis lointains, ce qui était totalement inimaginable il y a à peine 10 ans.

Au crédit des gens du Nord, il faut souligner que ce n'est pas si facile de garder les nouveaux-venus à bonne distance car ils sont parfois coriaces et même sympas. Ça prend tout un arsenal de trucs et d'excuses valables pour les tenir éloignés. Moi, mon truc préféré, c'est de les mettre en contact avec d'autres nouveaux. « Tiens, laisse-moi te présenter à Chose, dont j'essaie de ne pas me souvenir du nom». Il y a aussi la famille. C'est un bon truc ça, la famille! : « Désolez, j'ai quelque chose de prévu avec mon (époux, épouse, enfant)*». Sans oublier l'intangible activité sociale incontournable : «Zut, j'ai déjà un engagement!»

Donc,les nouveaux, avant de nous gronder, songez à tout l'effort qui est investi et reconnaissez notre ingénuité à vous gardez éloignés.

* Cochez la bonne case. Les réponses multiples sont permises et encouragées.







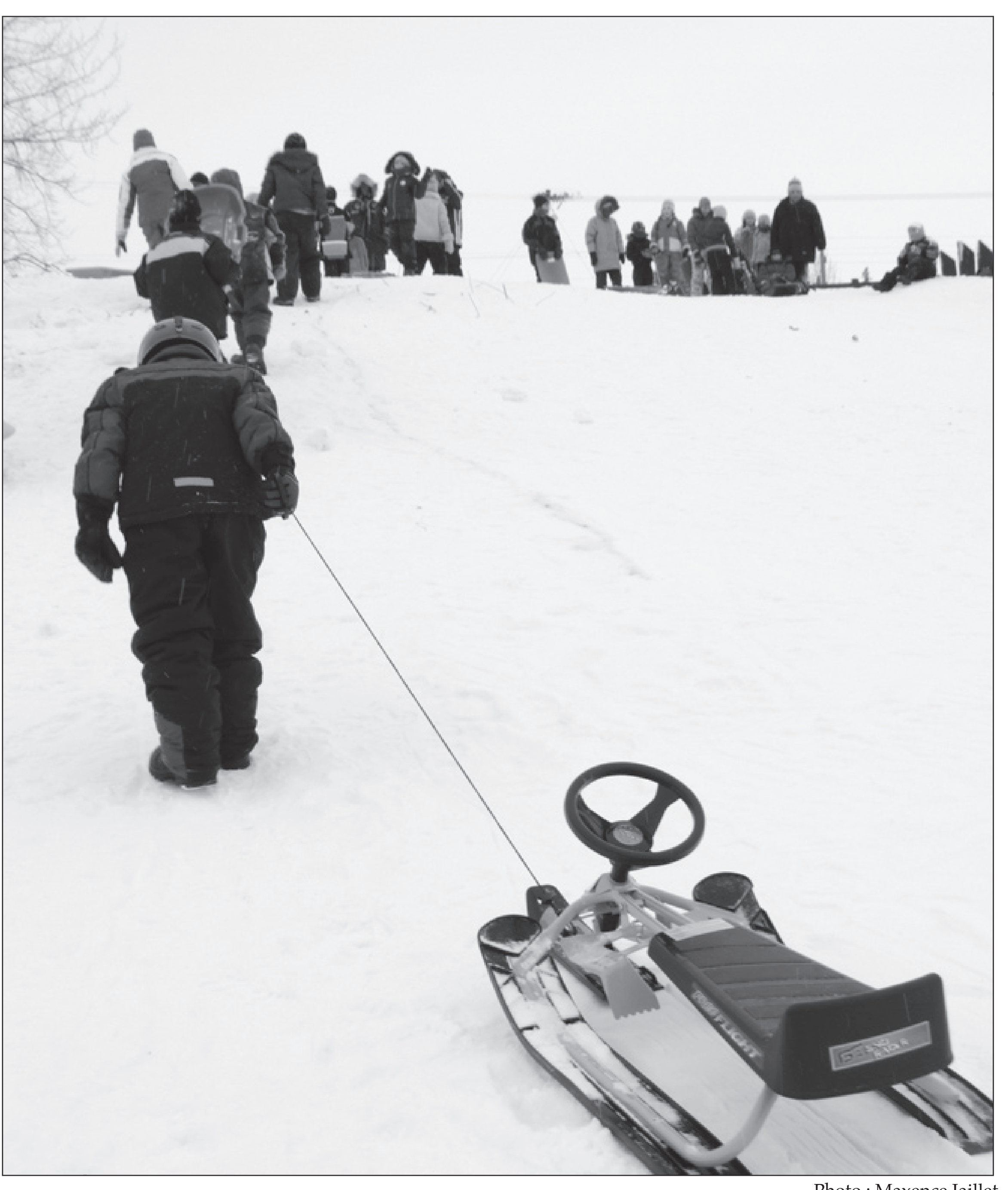


Photo : Maxence Jaillet

Sous -16 degrés, les élèves de l'École Boréale ont largement profité de leurs activités extérieures

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Jaqui Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Photo : Batiste W. Foisy

C'était peut-être le dernier spectacle de Jaqui Gagnon au sein de la formation Transience. Lors du concert, qui a eu lieu au Top Knight de Yellowknife le 16 février, la chanteuse du groupe, Jennifer Walden, a dit commencer à regretter le nom de son band. Après le départ du batteur, l'été dernier, le guitariste prévoit lui aussi quitter les Territoires du Nord-Ouest, ce printemps.



Le Réseau des grands espaces tiendra son
Assemblée générale annuelle constitutive
le samedi 3 mars 2007 à 9h15
au Campus St-Jean, à Edmonton (Alberta).

Les réseaux de diffusion et les diffuseurs des arts de la scène francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut seront réunis pour faire le lancement officiel du réseau de diffusion de l'Ouest et du Nord canadiens.

Six postes seront vacants au conseil d'administration. Seuls les délégués officiels des membres pourront se présenter à un poste vacant.

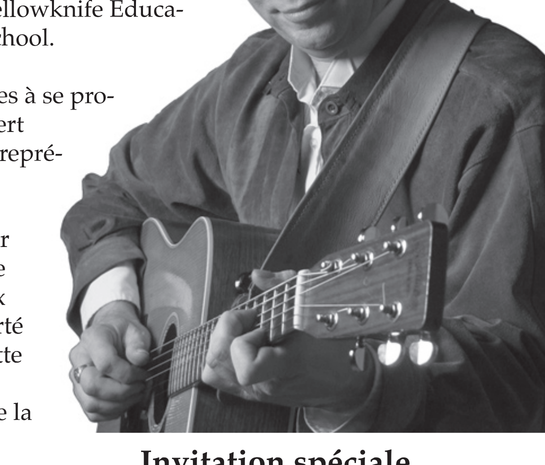
SOYEZ DES NÔTRES LE 3 MARS 2007 À EDMONTON!

L'assemblée générale annuelle se tiendra en marge du Contact Alberta
(Du 2 au 4 mars 2007)

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE EN COMPOSANT LE 204-233-5081
ou PAR COURRIEL À : grandsespaces@shaw.ca

Tout en musique et en chansons

Robert Paquette
auteur, compositeur, interprète



La Fédération franco-ténoise et l'Association des parents ayants droit de Yellowknife se sont joints pour assurer la présence de Robert Paquette dans les écoles Allain St-Cyr et William McDonald de Yellowknife ainsi qu'à l'école Boréale de Hay River, pour une série de spectacles de musique et chansons. Les autres partenaires financiers sont la Commission scolaire francophone de division, Yellowknife Education District no 1, École St-Joseph School.

En 1978, après de nombreuses années à se produire en Ontario et au Québec, Robert Paquette est choisi par la SRC pour représenter le pays au Festival de Spa en Belgique. Début d'une série de tournées qui le mèneront à parcourir le Canada, les États-Unis et l'Europe et sera nominé récipiendaire du prix Chanteclerc du Grand gala de la fierté francophone en 1991. Robert Paquette continue de sillonner les routes du Canada pour partager son amour de la musique et de la chanson francophone. Auteur, compositeur, interprète, réalisateur et animateur de radio et télévision, son expérience et ses origines francophones, il les partage avec passion.

Invitation spéciale
Spectacle musical de l'artiste Robert Paquette, le samedi 24 février à 19h30, à l'auditorium du Northern United Place de Yellowknife.

Vous pouvez vous procurer vos billets en pré-vente au coût de $12 par adulte, $8 par enfant ou au tarif familial de $30, aux endroits suivants ou en appelant à :
L'école Allain St-Cyr : 873-3223; Garderie Plein Soleil : 873-9570;
Fédération franco-ténoise : 920-2919
Billets seront disponibles à l'entrée.

Une initiative et collaboration de la FFT, de l'APADY, du Comité de parents de l'école Allain St-Cyr et de Radio Taïga.

Bienvenue à toutes et à tous!

CRTC

Avis d'audience publique CRTC 2007-1

Canada

Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 26 mars 2007, 9h30, au Centre de conférences, Phase IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), afin d'étudier les demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **1er mars 2007**.

- **Avis de recherche inc. et All Points Bulletin Incorporated** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base des entreprises nationales de programmation pour les canaux spécialisés — L'ensemble du Canada
- **Faith and Spirit Media Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **YTV Canada, Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Société Radio-Canada** — (2 demandes) — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **TV5 Québec Canada** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Pelmorex Communications Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Kenneth R. Schaffer, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **CANAL, Corporation pour l'avancement de nouvelles applications des langages ltée** — Demande de modification pour une licence de l'entreprise de programmation de télévision — L'ensemble du Canada
- **The National Broadcast Reading Service Inc., au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Diversity Television Inc., au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique de catégorie 1 — L'ensemble du Canada
- **Rogers Broadcasting Limited** — Demande de licence d'un service national de programmation sonore payante — L'ensemble du Canada
- **The Canadian Documentary Channel Limited Partnership** — Afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer un changement au contrôle effectif de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 — L'ensemble du Canada
- **Davinder Jhattu, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada
- **Bhupinder Bola, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada
- **Fifth Dimension Properties Inc.** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique **CRTC 2007-1**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#092



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le noir qui le premier atteignit le pôle

À l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs, *L'Aquilon* vous raconte l'histoire méconnue d'un des plus grands explorateurs de l'Arctique : Matthew Alexander Henson, découvreur du pôle nord.

Batiste W. Foisy

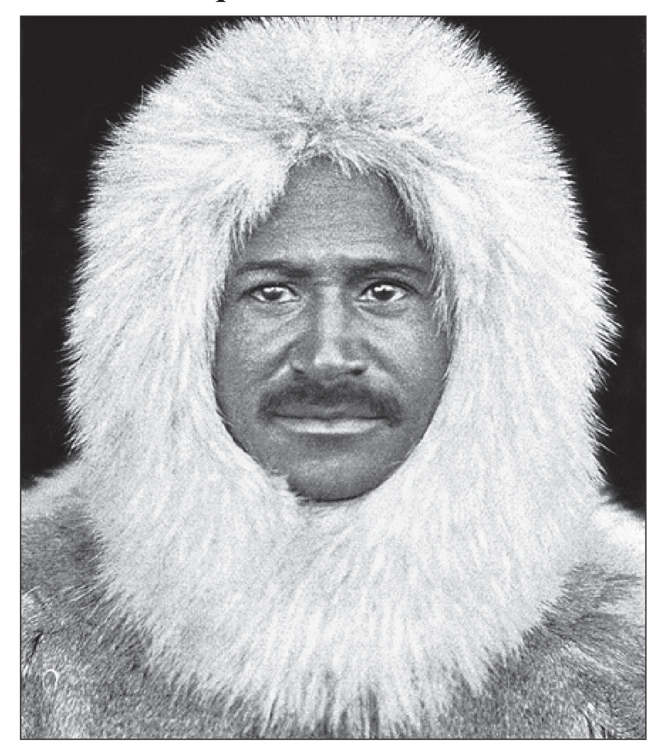
Si vous demandez qui fut le premier homme à atteindre le pôle nord, il y a de fortes chances qu'on vous réponde l'amiral Robert Peary ou encore le Dr Frederick Cook qui auraient atteint plus ou moins en même temps le toit de la planète, vers 1909. Peu cependant évoqueront Matthew Henson qui fut pourtant le plus grandiose de ces trois « découvreurs » du pôle.

C'est que Henson, contrairement à Peary et à Cook, n'avait pas la peau blanche. Or, en ce début du 20e siècle, à cette même époque où le film *The Birth of a Nation*, une éloge au Ku Klux Klan, remplissait les salles, il était impensable qu'un noir (on plutôt un nègre comme on disait alors) ait pu accomplir un tel exploit.

Valet et compagnon de l'Amiral Peary depuis 1887, Henson l'accompagna dans presque tous ses voyages, dont dans sept de ses huit expéditions vers le pôle nord. Il se trouvait aux côtés (aux devants ?) de Peary quand celui-ci planta le drapeau états-unien dans ce qu'il estimait être le point le plus septentrional de la planète.

De toute l'équipée qui accompagnait Peary, Henson était le plus utile des membres. C'est lui qui construisit les traîneaux à chiens dont il était d'ailleurs un conducteur hors-pair, aussi habile, dit-on, que les guides inuit. Il était aussi un chasseur aguerri qui maîtrisait les techniques de ses instructeurs inuit. Plus important encore il était le seul homme de Peary à parler couramment l'inuktitut et était donc l'interprète du groupe. Dans son journal de bord, Robert Peary note d'ailleurs que son valet « [était] plus esquimau que certains d'entre eux ».

On ne s'étonnera pas, dans ce cas, que, pour parcourir les 200 derniers milles qui le séparaient du pôle, Peary, n'emmena que Matthew Henson et quatre guides inuit dont il serait navrant d'éclipser la mémoire : Ootah, Egingwah. Seegloo et Ooqueah. Il faut bien le dire, Peary, qui avait les deux pieds complètement gelés, n'aurait jamais réussi sa découverte sans l'effort de ces cinq hommes-là. Grâce à eux, Peary atteignit ce qu'il considéra alors comme le pôle nord le 6 avril 1909. Matthew Henson était déjà là depuis 45 minutes et accueilli son vieil ami avec un large sourire. « Je crois bien être



le premier homme à atteindre le pôle nord ! »

Bien que ce choix de ne pas prendre de co-équipiers blancs pour terminer la conquête du pôle ne sembla pas déranger le reste de l'équipée, dans l'esprit du public américain cela fut considéré comme une décision pour le moins douteuse. (Dans ses mémoires, le photographe du groupe, George Borup, note que « les critiques à l'égard du commandant pour avoir amené Matt avec lui dans le dernier pan furent nombreuses. Mais nous, qui connaissions ses mérites, estimions que Matt, de par sa grande expérience du Nord, méritait entièrement de faire partie du voyage. »)

Les supporteurs de Frederick Cook, un autre explorateur qui prétendait avoir atteint le pôle un an avant Peary, n'hésitaient pas à affirmer que la parole de l'Amiral ne valait rien puisqu'il n'avait amené « aucun témoin » avec lui… Pour améliorer sa cote de crédibilité, Peary, qui jusque-là avait toujours été élogieux envers Henson, dû minimiser le rôle de son valet noir dans sa découverte. Et cela porta fruit : le Congrès américain fini par le désigner comme le découvreur officiel. On sait aujourd'hui que ni un ni l'autre n'a véritablement atteint le pôle, mais que Peary (et donc Henson), qui l'approcha à une soixantaine de kilomètres près, fut le plus proche de réaliser l'exploit.

De son côté, Henson publia des mémoires en 1912 (*A Negro Explorer at the North Pole*) et une première biographie lui fut consacrée de son vivant en 1947 (*Dark Companion*, par Bardley Robinson). Après avoir consacré le reste de sa vie à de menus travaux, il mourut le 9 mars 1955, plus ou moins dans l'oubli.

Même si le mouvement des droits civils américains des années 1960 en fera une de ses icônes et aida à la réhabilitation de ce personnage historique, il faudra attendre 1988 pour que la mémoire de Matthew Henson soit finalement rétablie dans l'espace public américain. C'est cette année-là que son cercueil fut exhumé et réenterré dans le cimetière national d'Arlington, aux côtés de la tombe de Robert Peary. Plusieurs de ses descendants, qui vivent toujours au Groendland, se déplacèrent pour cette cérémonie.

Ce n'est que le 28 novembre 2000 que la National Geographic Society, qui avait commandité l'expédition triomphante de Robert Peary, remis à Matthew Henson titre posthume la médaille Hubbard qui récompense les grands explorateurs. Cette même médaille avait déjà été décernée à Peary en 1906, avant même qu'il ait atteint le « pôle nord ».

Dans le grand nord canadien, depuis 1960, on connaît sous le nom de baie Henson la cavité située au sud-ouest de l'île d'Ellesmere d'où serait probablement partie la célèbre expédition Peary.

Pour en savoir plus
- A Black Explorer at the North Pole – version actualisée des mémoires de Matthew Henson. Rédigé dans un anglais accessible, le livre est disponible via le réseau des bibliothèques publiques des TNO.
- L'Odyssey du Pôle Nord (v.f de Glory and Honor) – film de fiction réalisé par Kevin Hooks en 1998 sur l'expédition Peary dans lequel on redonne à Henson la place qu'il mérite.
- www.matthewhenson.org



Photo : Batiste W. Foisy

Pour une seconde année, Alexandre Beaudin a été choisi par l'organisation de comté de Western Arctic pour défendre les couleurs du Parti Vert aux prochaines élections fédérales. Beaudin se dit prêt pour des élections dès ce printemps. L'assemblée d'investiture a eu lieu le 14 février dernier.

Même s'il ne le souhaite pas

Harper se dit prêt pour des élections au printemps

Danny Joncas

OTTAWA – Lors d'une conférence de presse tenue aux côtés du président de Microsoft, Bill Gates, le premier ministre Stephen Harper a été appelé à se prononcer sur l'éventualité selon laquelle les électeurs canadiens pourraient être convoqués aux urnes au cours des prochains mois.

Bien qu'il ne soit pas favorable à un tel scénario, le premier ministre et chef du Parti conservateur, qui célébrait le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir il y a quelques semaines seulement, se dit cependant prêt à repartir en campagne.

« Mon souhait n'est pas d'avoir des élections. Je crois que nous devrions continuer à gouverner pour un certain temps et que c'est aussi ce que la population canadienne veut. Nous avons accompli plusieurs choses au cours de la dernière année et nous avons un agenda chargé devant nous », estime Stephen Harper.

Ce dernier a toutefois été interrogé sur les circonstances récentes qui laissent présager la tenue d'élections dans un avenir pas très lointain. Par exemple, les conservateurs ont multiplié les annonces au cours des dernières semaines et le parti conservateur a aussi mis sur pied une dispendieuse campagne publicitaire ne présentant pas le chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, sous son meilleur jour. Par surcroît, M. Dion ne semble pas avoir la cote auprès de l'électorat présentement.

Malgré tout, le premier ministre maintient qu'il préférerait éviter la tenue d'élections après celles du Québec, prévues quant à elles pour le 26 mars. « Nous (le parti conservateur) sommes prêts si c'est nécessaire, mais nous ne le souhaitons pas et les Canadiens ne le souhaitent pas non plus », a-t-il réitéré.

D'ailleurs peut-on blâmer le premier ministre de ne pas être en faveur de la tenue d'élections au printemps? Après tout, il s'agirait de la troisième élection fédérale en l'espace de trois ans, exercice qui s'avère coûteux à divers points de vue.

D'autre part, on apprenait, quelques heures après la conférence de presse, que le prochain budget fédéral serait déposé le lundi 19 mars prochain. C'est ce que confirmait le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty. Ce budget risque d'en dire long sur le moment auquel se tiendra le prochain scrutin fédéral.

Nat's ejée k'éh

De retour au travail

Les négociations entre la direction et les syndicats ont abouti à une nouvelle entente collective.

Maxence Jaillet

Le lundi 26 février, les employés du centre de traitement de la réserve de Hay River seront de retour à leur poste de travail. Mercredi 14, ils ont voté pour l'endossement de l'entente collective conclue la semaine précédente à l'issue des négociations entre la partie patronale et les syndicats des travailleurs.

Cristal King, employé du centre et membre du syndicat est contente que l'entente soit finalement signée, « c'est une convention qui protège les droits des travailleurs, et nous allons enfin être traités convenablement » confie t-elle. Pourtant, une ombre plane sur cette victoire. D'après King, lorsque les membres de l'union ont voté pour accepter cette convention, tous étaient contents, mais le cœur n'y était pas vraiment. « Nous savions tous que cette signature impliquait notre retour au travail, et nous avons beaucoup d'appréhensions à ce sujet. Les derniers mois ont miné nos relations avec la direction, l'accumulation des tensions ainsi que les injures que certains d'entre nous ont reçues vont rendre les prochaines relations très vulnérables ».

Pour aider les travailleurs, un cercle d'échanges sera mis en place pendant les premiers jours de leur retour au centre. Dans un premier lieu, les employés pourront exprimer leurs sentiments en présence du comité de la direction et par la suite avec la direction elle-même. King spécifie « C'est la première fois que je vais participer à ce genre de rencontre. Ça va nous être utile, je pense. Surtout pour moi qui suis dans les cuisines, car mon responsable a franchi les piquets de grèves et nous aurons besoin de support pour réapprendre à travailler ensemble ». L'équipe entière devra en effet se préparer pendant les prochaines semaines pour accueillir les patients du premier programme de l'année. Le 21 mars semble tout désigné pour porter les espoirs d'un renouveau, autant dans la vie des patients que dans celle des employés du centre.

Pour assurer un retour dans les normes, trois représentants du syndicat des travailleurs seront présents au cours de la première semaine. Malgré cette ambiance de travail, Cristal ne craint pas pour le futur de son emploi. Elle assure que l'entente négociée empêche l'employeur de supprimer des emplois.

Un travail de longue haleine

La nouvelle convention collective établie pour quatre ans est en tout point positive pour les employés assure Todd Parsons le président du syndicat des travailleurs du Nord (UNW). Il est satisfait des conditions de travail dont le personnel du centre va maintenant bénéficier. « Certains bénéfices que le comité patronal voulait abolir, sont substitués par une hausse de salaire conséquente. Une prime annuelle de vie nordique s'élevant à 3200 $ est maintenant comprise dans cette convention. Les employés bénéficient également de la meilleure allocation de maternité du territoire ».

Présent aux séances de négociations tenues à Hay River, Parsons révèle « c'était un conflit très exigeant car l'ancienne convention était échue depuis 2003. Avant le mois passé, la partie patronale n'avait jamais accepté de nous rencontrer pour négocier en personne une nouvelle entente. Les développements se faisaient via une correspondance stérile, il nous était impossible de faire vraiment avancer le dossier ». Parsons avoue que la récente implication du gouvernement dans le conflit à aider à ce que la direction du centre décide de s'asseoir à la table des négociations. « Ils auraient pu s'impliquer plus tôt, c'est du temps que nous avons perdu » ajoute t-il.

L'UNW est l'un des 17 éléments de l'alliance de la fonction publique du Canada (AFPC). L'alliance possède les meilleurs bénéfices de grèves générales par rapport à tout autre syndicat au pays. Elle offre 50 $ par membre par jour de grève avec le maintien des assurances dentaires et maladie pour les grévistes. Regroupant les membres des TNO, le syndicat des travailleurs du Nord reçoit les services de la AFPC. Moyennant une rétention mensuelle sur le salaire des membres, ces deux syndicats travaillent ensemble pour défendre les droits des travailleurs. Ils désignent des négociateurs, couvrent les coûts des négociations ainsi que les dépens, arbitrent les griefs potentiels…

Une responsabilité partagée

D'après Jean-François Deslauriers, vice-président de l'AFPC pour la région du Nord, l'entente de principe ratifiée était le fruit d'un travail d'équipe entre le négociateur Stephen Bedingfield, les représentants de l'UNW et leurs membres.

Une déclaration partagée par Cristal King qui veut s'impliquer dorénavant dans le syndicat, « ils ont fait un travail extraordinaire, dit-elle, je sais que M. Parsons est resté ferme sur beaucoup de points, et qu'ils ont fait la différence. En retour de nos remerciements, ils nous ont dit que nous étions ceux qui travaillèrent fort pour cette nouvelle convention et que nous devrions être fiers de nous. Alors, j'ai réalisé que nous avions tous fait notre part ».

Floyd Roland, le ministre de la Santé, a annoncé lundi devant l'Assemblée législative qu'il remerciait les deux comités pour leurs efforts respectifs menant à une entente durable bénéfique à la stabilité du service offert au centre de traitement Nat's ejée k'éh.

La direction du centre n'a pas voulu commenter sa contribution au règlement du conflit.


Photo : Maxence Jaillet

Le Carnaval de l'École Boréale

Concentré sur deux jours, le carnaval bouillonnait d'activités.

Maxence Jaillet

Les mercredi 14 et jeudi 15 février, les élèves de l'école francophone de Hay River prenaient le temps de célébrer une institution pour la francophonie canadienne : le Carnaval.

La première journée était placée sous le signe de l'amour, St valentin oblige, alors que le lendemain se démarquait par plusieurs activités extérieures.

Après le lancement du carnaval, les plus jeunes se sont affÉrés à la décoration de biscuits et les plus âgés ont participé à une chasse aux trésors. Tous ont rédigé leur courrier du cœur pour le distribuer en fin de journée.

Sophie Call, la directrice de l'école remarque la particularité de cette édition. « Les années précédentes nous étalions les activités sur plusieurs jours, une semaine parfois. Cette fois-ci nous avons décidé de concentrer nos efforts et notre temps pour élaborer des activités fortes en amitiés et en plaisirs. L'attention des élèves est meilleure pendant les heures de classes qui entourent le Carnaval, c'est bien mieux pour tout le monde ».

Le jeudi, l'école tout entière prenait les autobus scolaires pour se rendre à l'extrémité Sud de la ville, à *Chamber park*, un espace récréatif sur le bord de la rivière surnommé *Caboose*. Les jeunes glissèrent à tour de rôle sur les pentes et finissaient leurs courses sur la glace nivelée du cours d'eau. Hot-dogs et chocolats chauds constituèrent le lunch servi sous quelques flocons de neige. Les enfants pouvaient se réchauffer auprès des feux de camps montés par Stéphane Millette, le professeur de 7e, 8e et 9e années.

La directrice admet que l'idée du Carnaval est d'instaurer un événement culturel identifiable à la francophonie canadienne. Ils essayent de se rapprocher du Carnaval de Québec, en gardant toujours les valeurs du Nord. C'est pourquoi cette année, les activités extérieures se sont poursuivies avec la création d'Inuksuks de neige sur le pourtour de l'école. En début de soirée, les familles étaient conviées à participer à une marche de nuit et à s'asseoir proche d'un feu, pour écouter une conteuse autochtone de Hay River.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 2, numéro 6 - 23 février 2007



Aurores boréales en observation

«Plusieurs industries peuvent être affectées par le phénomène»



Photo : courtoisie de l'Agence spatiale canadienne

Ulysse Bergeron

THEMIS, un projet de recherche de deux ans sur les aurores boréales est désormais en opération. Cinq satellites de la NASA ont été lancés de Cap Canaveral, le 17 février dernier. Tous les quatre jours, ces satellites s'aligneront en constellation au-dessus du nord du Canada. L'objectif: démystifier les mécanismes physiques sous-jacents au phénomène géomagnétique.

Les États-Unis, l'Allemagne, l'Autriche et le Canada participent à la mission internationale. Ils unissent moyens et efforts afin d'en connaître davantage au sujet de ces fresques célestes qui colorent les nuits nordiques. Le Canada concentre tout particulièrement ses efforts et la part de son investissement au segment terrestre de la mission, soit la mise sur pied d'un réseau de 20 observatoires au sol qui est déjà répartis dans la toundra nordique.

Quatre stations sont installées en Alaska et 16 autres se trouvent sur le territoire canadien. Une d'entre elles se trouve à Rankin Inlet, municipalité nunavoise située sur la côte ouest de la baie d'Hudson.

Le réseau permettra de recueillir des données géographiques relatives aux aurores boréales. «On pourra alors en connaître plus sur leurs déplacements et les endroits précis où ils se manifestent», précise le gestionnaire des programmes des Sciences Soleil-Terre et atmosphériques de l'Agence spatiale canadienne, Thomas Piekutowski.

Pour ce faire, chaque station terrestre est doté d'un appareil-photo automatisé à ultra-grand-angulaire qui, durant la nuit, prendra des clichés toutes les trois secondes. On estime qu'après deux ans, entre 140 et 200 millions de clichés auront été pris.

Des aurores qui dérangent

Selon M. Piekutowski, une meilleure connaissance des tempêtes aurorales permettra de prévenir, dans une certaine mesure, les effets indésirables qui en découlent. Car effet indésirable il y a. Il explique: «Les systèmes technologiques peuvent faire défaut à cause des orages géomagnétiques, ce qui est d'autant plus important dans un monde qui est de plus en plus dépendant aux systèmes technologiques comme les satellites de toutes sortes ou les systèmes GPS.»

Les aurores boréales découlent de vents solaires, c'est-à-dire un flux de particules éjectées par le Soleil, qui contourne la Terre, et dont la vitesse de déplacement est d'environ 500 km/s. Ce flux est constitué de courants électriques. Ce sont justement ces activités magnétiques qui peuvent perturber les systèmes technologiques.

Mieux circonscrire le phénomène devrait permettre de «mieux le prévenir et de réagir en conséquence». Concrètement, est-ce que le projet aura des retombées sur le Grand Nord canadien? Pas particulièrement, admet M. Piekutowski. Toutefois, les activités toujours plus nombreuses qui ont cours dans l'Arctique canadien pourraient elles aussi, éventuellement, en bénéficier.

THEMIS est un projet majoritairement subventionné par les États-Unis qui investit 200 M$ sur une mission évaluée à plus ou moins 240 M$.

Environnement

Nécessaire sanctuaire de la baleine boréale

Mylène Chartrand

La semaine dernière, le gouvernement fédéral et les Inuits du Nunavut se sont entendus pour créer le premier sanctuaire destiné à la baleine boréale. La baie Isabella, situé sur la côte nord-est de l'île de Baffin, est désormais protégée sous le vocable de réserve nationale de faune Niginganiq. Initiative nécessaire à la survie de ce mastodonte des eaux glacées. Mais au fait, qui est la baleine boréale?

Imposante… difficile de la qualifier autrement. À l'âge adulte, la baleine boréale atteint jusqu'à 20 mètres de longueur. Sa tête, à elle seule, représente près de 40% de sa taille totale. Un trait physique qui lui permet, entre autres choses, de briser de fortes couches de glace afin de respirer à la surface de l'eau. Son épais manteau de graisse de 45 centimètres lui permet de résister au froid extrême des eaux arctiques.

Baleine

Suite en page Ninavoix 2

Nunavut en bref

Économie

Grande quantité d'uranium dans le Nunavut

Uranium North Resources confirme la présence d'une quantité considérable d'uranium dans la région de Thelon Basin au Nunavut. Cette annonce fait suite à de récents échantillonnages effectués dans la région.

Politique

Un port de mer au Nunavut?

Le projet de port de mer arctique promis par le gouvernement fédéral et la promesse de déploiement d'une flotte de brises-glaces armés pourraient être mis sur la glace. Voilà ce que laissait entendre, cette semaine, un article de l'Ottawa Citizen à l'intérieur duquel le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, soutenait que les spéculations émises par les médias au sujet d'un port de mer n'étaient pas confirmées. La réaction de la mairesse d'Iqaluit, Elisapee Sheutiapik, ne s'est pas fait attendre: «De toute évidence, l'article dénote qu'ils n'envisagent pas, je pense, de construire un port dans notre territoire. Il s'agit d'une nouvelle décevante à lire dans un journal.»

Aventure

Première femme à rejoindre les pôles à la marche

Une britannique de 47 ans, Rosie Stancer quittera Resolute Bay en direction du Pôle Nord, cette semaine. L'expédition pédestre en solitaire devrait durer près de 60 jours. En atteignant le Pôle Nord, Mme Stancer deviendra la première femme à avoir rejoint les deux pôles à la marche. En effet, en 2004, elle s'était rendue au Pôle Sud.

Finance

Cotisation pour les REER à la baisse

Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest sont les seuls, parmi les territoires et provinces, à connaître une baisse de cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Pendant que le reste du Canada connaît une hausse – 2,2% comparativement 2004 – le Nunavut enregistre une baisse de 1,9%. Ailleurs au pays, il n'y a pas que le nombre de déclarants qui a augmenté, les montants consacrés au REER ont eux aussi fait un bond.

26 février au 3 mars 2007

Les Villages de la francophonie internationale à Iqaluit


Lundi, 26 février : Soirée de musique et de contes à l'AFN

avec Sylvie Gallant, artiste-musicienne et Monique Poirier, chanteuse-conteuse acadienne

19h OUVERT À TOUS et dégustation de bouchées du monde!



Mercredi, 28 février : Spectacle de danses orientales à l'AFN

avec Khadija Jabiry, artiste et danseuse marocaine

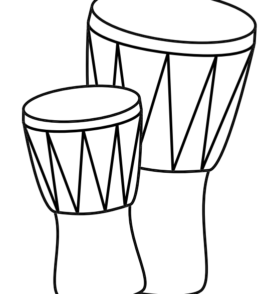
19h OUVERT À TOUS et dégustation de bouchées du Maroc!

Monique Poirier

Jeudi, 1er mars : À la découverte des Villages de la francophonie internationale à l'école des Trois-Soleils!

18h à 20h OUVERT À TOUS!





Vendredi, 2 mars : Dîner à saveur de la francophonie mondiale à l'AFN

12h OUVERT À TOUS!

12$ adultes / 6 $ enfants

Samedi, 3 mars : Spectacle de percussions et improvisation musicale à l'AFN

avec Makoumbé, percussionniste haitien et Kariyon, artiste-conteur burkinabè

20h POUR ADULTES SEULEMENT




Coût d'entrée de 1$ - les profits seront remis à la Banque alimentaire d'Iqaluit

Information : Danielle Samson : 979-4606 culturel@nunfranc.ca www.franconunavut.ca





Baleine

Suite de la une

Ce mastodonte, qui peut atteindre l'âge respectable de 200 ans, a de tout temps sillonné l'océan Arctique. Toutefois, force est d'admettre qu'elle s'est faite plutôt discrète au cours des dernières décennies. La chasse commerciale du 19e siècle a fait chuter drastiquement sa population. Aujourd'hui, on estime à 300 le nombre de baleines boréales dans l'Arctique, ce qui représente environ 3% de la population d'autrefois.

La baleine boréale a été chassée pour l'huile, mais également pour ses fanons qui servaient à la production de corsets, de parapluies, de fouets pour chevaux et de cannes à pêche. Même si la chasse à la baleine est officiellement interdite au Canada depuis 1915, la population des baleines boréales est encore aujourd'hui fortement décimée. À juste titre, l'espèce a été déclarée en voie de disparition dès le début des années 80.

Une étude d'envergure a été réalisée au milieu des années 90 auprès de plusieurs communautés inuites qui la côtoient depuis quelques milliers d'années. L'objectif: en connaître davantage sur le comportement de ce mammifère qui détient une place privilégiée au sein de la culture et des traditions inuites.

Effectuée par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, l'étude a permis de recueillir des informations auprès de chasseurs et d'aînés inuits de 18 communautés. Des entrevues et des ateliers ont donc permis de collecter des données sur la migration de la baleine boréale, la fréquence de son observation, et du même coup d'en connaître davantage sur son importance dans la culture inuite.

L'idée de la réserve nationale de faune de Niginganiq ne date pas d'hier. En fait, elle remonte à un quart de siècle. Mais ce n'est qu'en 1988 qu'a été élaboré un plan plus précis de conservation qui a par la suite été présenté aux gouvernements territorial et fédéral. La communauté de Clyde River, située non loin de la baie, s'est considérablement impliquée dans le projet. Après tant d'années d'efforts, le gouvernement canadien s'est finalement engagé tout récemment à donner 8,3 millions de dollars pour mettre en place une réserve qui vise non seulement à protéger l'environnement, mais qui détient aussi une mission éducative et scientifique.

L'entente conclue devrait assurer la protection de l'habitat de cette espèce en péril. Le choix de la baie Isabella est tout à fait justifié, car l'endroit détient une riche tradition inuite. Aucun ne doute que ce critère a influencé favorablement la désignation de la nouvelle aire protégée.

Tout cela est de bon augure. Et fait encourageant: la population de baleines boréales serait en croissance depuis une quarantaine d'années. L'annonce récente de la conclusion de l'entente de la réserve marine de faune de Niginganiq est, de toute évidence, un pas dans la bonne direction. D'autant plus que cela risque d'avoir des retombées positives sur l'ensemble des autres animaux et organismes de la région.



Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Mylène Chartrand, Daniel Cuerrier, Daniel Hubert, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.



L'ex-candidat conservateur outré de l'accord conclu entre le gouvernement et les pétrolières.

Batiste W. Foisy

En tlicho SVP !

Décidemment, si les droits linguistiques ont un champion à l'Assemblée législative, c'est bien Jackson Lafferty. Le député de Monfwi, circonscription qui englobe les quatre communautés autonomes tlicho, est toujours le premier à se lever pour réclamer davantage de services dans la langue de ses concitoyens.

Le 15 février encore, il a dénoncé le manque total d'accès des détenus du Centre correctionnel Great Slave à des services en langue tlicho. C'est à la suite d'une visite du centre, où il a rencontré des détenus originaires de sa circonscription, que le député a constaté ce manque.

Alors qu'un conseiller linguistique chipewyan est en mesure d'offrir la majorité des services carcéraux dans cette langue, aucun service similaire n'est en place pour les locuteurs tlicho, la langue autochtone la plus parlée aux TNO.

D'après Lafferty, plus d'une vingtaine de détenus pourraient bénéficier de services dans la langue tlicho, s'ils étaient offerts.

Le ministre de la Justice, Brendan Bell, a reconnu la lacune et s'est engagé à rencontrer le député de Monfwi et le leadership du gouvernement tlicho afin de discuter de cette question. Si un besoin réel est observé, a indiqué le ministre, alors il verra avec son ministère s'il serait possible de créer un poste de coordonnateur de langue tlicho au Centre correctionnel de Great Slave.

Bobby Villeneuve, député de Tu Nedeh, a aussi abordé cette question quand il a demandé au ministre de la Santé quel genre de formation les interprètes recevaient pour offrir de l'interprétation dans les hôpitaux.

De la réponse du ministre Floyd Roland, on retient que n'importe qui parle une langue officielle et qui travaille dans un hôpital peut être appelé à faire de l'interprétation. Le ministre ne savait pas si l'on offrait de la formation en terminologie médicale pour les interprètes des hôpitaux.

Joyeuse St-Valentin Stephen

Le 14 février, le député de Great Slave, Bill Braden a trouvé une façon originale de dire sa façon de penser au premier ministre Stephen Harper : il lui a écrit un valentin. En étirant longtemps les « Ôôôôôô Stephen », Braden a exprimé, en rime s'il vous plaît, qu'il était temps que le couple Canada-TNO revoit sa relation.

Dans son hilarant plaidoyer en faveur de la dévolution de pouvoir, le député a expliqué qu'après quarante ans, le mariage commençait à battre de l'aile et que le lot de promesses non tenues du gouvernement fédéral avait contribué à cette déception.

« Stephen, vos désirs séduisants jadis propulsaient le battement de nos cœurs, hélas, ils résonnent désormais creux et sont aussi froid que la tempête arctique qui sévit entre nos fronts fiévreux », a déclamé le député de Great Slave.

Pas d'accord avec l'Accord

Comme il fallait s'y attendre, les reproches adressés à l'Accord socio-économique sur le projet gazier du Mackenzie ont rebondi dans l'enceinte de l'Assemblée législative, le 20 février.

Alors que les principales critiques à l'Accord conclu le mois dernier entre le gouvernement territorial et les promoteurs du gazoduc provenaient de la gauche, c'est un député connu pour son penchant à droite qui a repris cet argumentaire. L'ex-candidat conservateur et actuel député de Kam Lake, Dave Ramsay, estime que le gouvernement a « floué » les Ténois en apposant sa signature.

En premier lieu, Ramsay reproche à l'administration Handley de ne pas avoir fait inclure une clause stipulant que les promoteurs supportent le gouvernement des TNO dans son effort pour conclure une entente sur le partage des revenus. D'après lui, le gouvernement a raté une bonne occasion de mettre de la pression sur le fédéral.

Le premier ministre Joe Handley a balayé sous le tapis cet argument en expliquant que les discussions sur le partage des revenus ne concernent que les gouvernements territorial et fédéral et que l'industrie n'a rien à voir là-dedans.

Ramsay est revenu à la charge. Il a noté le petit budget (75 000 $/an) prévu pour la surveillance du gazoduc une fois celuici construit. Ce budget est de beaucoup inférieur à ce qui est prévu pour les mines de diamants, pourtant des projets de plus petite envergure.

À nouveau, Handley a évité les reproches. Un pipeline, a-t-il dit en substance, est moins complexe à surveiller qu'une mine et le budget est probablement suffisant. « Une fois construit, c'est plutôt bénin comme projet », s'est défendu le premier ministre.

Analyse

Partager quels revenus?

Avant de conclure une autre entente bâclée avec le fédéral, il importe de s'assurer que les Ténois en ressortiront gagnants.

Batiste W. Foisy

Du ministre des Finances qui se fait menaçant dans son budget, au valentin cinglant du député de Great Slave en passant par les menaces séparatistes du député d'Inuvik Twin Lake, ça se déchaîne à l'Assemblée législative.

À la veille du second budget de l'administration Harper et alors qu'une élection fédérale pourrait nous tomber dessus d'un vote de confiance à l'autre, les 19 députés semblent prêts à tout casser pour obtenir d'Ottawa une entente sur le partage des revenus provenant des ressources.

Cette semaine, à la Chambre des communes, le député de Western Arctic, Dennis Bevington, est revenu à la charge réclamant lui aussi de l'action dans ce dossier. La réponse du gouvernement fut la même que celle qu'on nous sert depuis 20 ans déjà : « oui, oui, ça va venir. Patience ».

Mais la patience a ses limites, surtout quand il s'agit d'une chose aussi fondamentale que de toucher un revenu sur la vente d'un produit qui nous appartient. Aucune province ne tolèrerait de se faire voler ses taxes par Ottawa et les Territoires du Nord-Ouest, producteurs de diamants, de pétrole, de gaz naturel et de biens d'autres produits de luxe, en ont soupé eux-aussi.

Dans un excellent papier publié dans l'édition de décembre de la revue bilingue *Options Politiques/Policy Options*, Russel Banta compare l'administration fédérale des revenus perçus sur les ressources territoriales à l'exploitation coloniale du tiers-monde. « Les ressources du Nord, note Banta, ne deviennent des priorités fédérales que périodiquement, et pour une période relativement brève. Généralement ça se produit quand les prix sont élevés et que le fédéral prévoit faire un coup d'argent ». On ne saurait si bien dire.

Mais, les chiffres du ministre des Finances laissent songeurs. Ainsi, en 2005-2006, 244 millions de dollars auraient ainsi échappé aux Ténois pour venir engraisser les goussets du fédéral. Ai-je bien lu 244 millions? Des pinottes oui!

Le budget territorial annuel tourne toujours autour d'un milliard de dollars et on sait que c'est souvent insuffisant pour payer les services essentiels. Si en 2005, au lieu de dépendre de l'aide fédérale, le gouvernement des TNO avait misé sur ses revenus des ressources naturelles, il lui aurait manqué un bon demi-milliard pour conserver son budget trop mince…

Ou, si l'on tient à rester dans les priorités fédérales pour le Nord, deux années de pillage des ressources des TNO ne suffiraient pas à payer un seul brise-glace pour patrouiller le passage du Nord-Ouest.

Cette même année 2005, les exportations canadiennes de diamants s'élevaient à 1,7 milliards de dollars, des sous entièrement déterrés aux TNO. C'est aussi cette même année que Imperial Oil, qui gère les opérations de Norman Wells, a annoncé les bénéfices les plus faramineux de son histoire, un record qu'elle s'est empressé de battre l'année suivante.

Pas besoin de gratter très longtemps pour mettre le doigt sur le bobo. Comme dans le Québec de Duplessis où l'on vendait la tonne de cuivre à cinq cennes, le gouvernement fédéral ne prélève que des revenus symboliques sur nos richesses.

Loin de s'en cacher, le ministère des Affaires indiennes et du Nord en fait même une fierté. Dans un feuillet publicitaire destiné aux entrepreneurs internationaux publié par le ministère depuis 1994 on vante carrément les Territoires du Nord-Ouest pour leur « régime de redevances parmi les plus compétitifs au monde ». Et on ajoute : « Les taux sont incroyablement bas ».

Dans une étude réalisée en 2006 par le Pembina Institute, on apprend des choses fort intéressantes sur la bonne gestion de nos ressources et de ses revenus. Le fédéral demande cinq fois moins que l'Alberta (qui, disons, n'est pas la plus socialiste des provinces) pour le pétrole des TNO. Le taux de redevances pour les diamants tourne autour de 6,5 %. Même le Botswana demande plus.

Bien sûr, il faut que les Territoires du Nord-Ouest touchent des revenus sur leurs propres ressources, mais avant de conclure une entente sur le partage des revenus, le gouvernement des TNO ferait mieux de s'assurer que les revenus à partager seront au rendez-vous.

Si le gazoduc du Mackenzie est mis en chantier et que l'Arctique de l'ouest est ouvert au développement gazier intensif, les revenus provenant des ressources augmenteront au fur et à mesure que les ressources s'épuiseront. Mais, augmenteront-t-elles suffisamment pour assurer la prospérité du gouvernement territorial?

Selon une étude économique commandée par Alternatives North en octobre dernier, si le régime actuel est maintenu et qu'on tolère d'autres développements que ceux présentement proposés, le gaz rapportera au mieux, un milliard $ de redevances par année, durant les bonnes années. C'est pas le Pérou.

D'aucuns diront que cette étude est contestée par les gouvernements et par l'industrie gazière. C'est vrai. Mais ces détracteurs ont eu la chance de les exposer au grand jour les faille de cette étude. En décembre l'auteur de l'étude est venu présenter ses travaux aux audiences publiques sur le pipeline. Étrangement, ni les promoteurs du projet, ni les représentants des différents paliers gouvernementaux, qui bien sûr étaient tous présents, n'ont jugé bon à ce moment de lui poser des questions. Un silence qui en dit long.

Et là, il ne faut pas oublier que la plus importante partie des réserves de gaz connues se trouve au large de la mer de Beaufort. Quand bien même le fédéral finirait-il par débloquer et donner aux Territoires leur fameux accord sur le partage des revenus, pensez-vous vraiment que cela comprendra aussi les ressources situées dans les eaux fédérales?

Il serait temps qu'on réponde à ces questions.

Impression

Anik Valcourt



Photo : Anik Valcourt

Je crois que c'est le meilleur mot pour décrire ce qui va suivre. Comme plusieurs de mes collèges on m'a sollicitée pour faire un article dans *L'Aquilon* pour parler de mon expérience en tant que monitrice de français à Fort Smith. Je ne suis pas une intellectuelle; je suis quelqu'un qui vit, et qui le fait à fond, donc ce que je vais partager avec vous n'est rien d'autre que mes réflexions, mes observations et mon expérience du Nord.

Tout d'abord, lorsque j'ai fait ma demande de participation pour le programme Odyssée, j'en étais à ma deuxième année de bacc et j'avais besoin d'une pause. Je suis de celles qui ont de la difficulté à rester en place parce que la vie est beaucoup trop courte pour ne rien voir. J'ai reçu la réponse alors que j'étais en Italie pour des études sur la Renaissance. C'est une chose assez étrange car maintenant je suis ici et j'attends encore une réponse pour aller ailleurs.

Enfin, je suis à Fort Smith depuis septembre 2006 et mon contrat prend fin en juin… si je ne m'abuse. Et pour tout vous dire, j'ai pris la décision de rester pour passer l'été ici. Après avoir assisté à la disparition de la lumière, j'ai hâte de voir l'inverse; d'être en manque de sommeil parce que je n'arrive plus à me coucher. J'aime les extrêmes et c'est pourquoi j'ai mis en premier choix les Territoires du Nord-Ouest. Je ne regrette pas le moins du monde même si mes amis se payaient bien ma gueule parce que j'aime donc avoir une légère couche de sueur sur le corps. N'empêche que ce que j'apprécie le plus dans cet endroit, c'est le calme et la nature. Le retour aux sources, je m'attendais à ça, en fait c'était souhaité.

Par contre je croyais que les Territoires du Nord-Ouest auraient un paysage semblable à celui du Nunavut. Après avoir vu le film *Le détour*, j'ai eu envie de venir dans le Nord. Il y a un mélange de plein de choses particulières ici. Les gens sont accueillants, toujours prêts à rendre service, mais chaque chose à sa deuxième facette. Comme toute chose, une qualité provoque souvent un défaut. J'ai remarqué qu'à travers cette ouverture de la communauté à aider son prochain, les gens se fréquentent aussi sans vraiment se connaître parce qu'ils savent que les gens ne restent pas. C'est un endroit de passage auquel la communauté est accoutumée. Ils regardent les gens passer, ce qui rend difficiles les relations profondes. C'est peut-être aussi seulement moi, je sais que je détonne souvent dans le décor, mais il demeure que je commence à connaître certains membres de la communauté et ils sont plutôt d'accord avec cette observation. Une autre chose très différente de la ville c'est le fait de ne pas pouvoir être anonyme. Par contre cela est aussi la source des défauts de la ville, rien n'est parfait heureusement, sinon on s'ennuierait!

On apprend par contre à vivre avec cette étrange sensation que tout le monde sait tout ce qu'on fait, que ce soit bien ou non.Les gens savent avec qui tu te tiens et si tu as marché pour aller à l'épicerie samedi dernier et souvent ces gens vont t'offrir un *lift*. Finalement je trouve le rythme plus sain dans le Nord. C'est comme si les gens savaient que ça ne donne rien de se débattre pour quelque chose d'aussi vain que la productivité, et pour une Montréalaise parfois ça décoiffe!! Évidemment ça provoque aussi beaucoup de paresse, car avec un rythme comme celui-là, les paresseux peuvent facilement venir se cacher dans le Nord. Je crois qu'il faut toujours se demander qu'est-ce qu'on peut tolérer le plus et le moins chez les gens et on sait assez rapidement si on est fait pour cet endroit ou non .

Pour ma part, je crois que cet endroit est franchement particulier et attachant, mais qu'il ne faut pas avoir peur de la solitude, il faut même l'aimer, aimer la nature, et ne pas avoir peur d'être jugée. Une page, c'est trop court car je n'ai même pas abordé mon travail, qui est soit dit en passant une sorte de révélation. Je conseille ce programme à tous ceux qui débordent d'énergie et qui aiment aller au-delà des choses!!

Pendant les prochaines semaines, L'Aquilon *ouvre ses pages à l'expression libre des différents moniteurs de français qui oeuvrent dans les écoles du Nord, de Fort Smith à Inuvik. Au-delà de leur seul apprentissage du Nord, nous espérons que leurs réflexions sauront vous décrocher un sourire.*


Photo : Maxence Jaillet

Une tradition qui se perd

Les derniers pêcheurs

La troisième génération de pécheurs avec une maille en plus dans ses filets

Maxence Jaillet

Issu d'une famille de pêcheurs du nord de la Saskatchewan, établie à Hay River depuis 1952, Shawn Buckley est un pêcheur commercial qui résiste aujourd'hui encore à l'effondrement de l'industrie de la pêche.

Dans les années cinquante, neuf compagnies commerciales de pêche étaient en activité sur les berges du Grand lac des Esclaves. Une industrie qui permettait à des centaines de professionnels de vivre grâce aux ressources halieutiques des eaux douces du lac.

Pendant les 18 semaines de la saison de l'été 2006, 72 pêcheurs ont vendu leurs prises à l'unique corporation active aux TNO. Kelvin Peedle, le directeur de la Freshwater fish marketing corp (FFMC) à Hay river spécifie : « sur les 72, seulement 20 pêcheurs étaient actifs pendant toute la saison, et 15 d'entre eux ont contribué à plus de 50% de la production ! »

Un pont de glace qui franchit le chenal ouest permet de rejoindre en quelques minutes la partie la plus éloignée de Vale Island, le village des pêcheurs de Hay River. Sur la route, Shawn Buckley qui habite au cœur du village commente fièrement : « cette maison-ci, c'est celle de mon oncle, et voici la maison de ma mère, là c'est chez mon cousin. Puis, dans la foulée il ajoute, lui c'était un pêcheur, celui-ci pêchait encore il y a quelques années, cet homme-là est mort récemment, c'était un pêcheur lui aussi ».

La loi du marché

Selon Buckley, la compétition internationale et le coût du transport pour couvrir la distance entre le lieu de transformation et les points de vente du poisson sont les facteurs principaux de la chute de cette industrie. Pour lui, un marché compétitif écrasant de plus en plus le prix au kilo du poisson, et le poids des dépenses encourues n'équilibrent plus la balance économique.

Du côté de la FFMC, Peedle explique « nous sommes une corporation basée au Manitoba, les poissons arrivent éviscérés mais frais à Winnipeg. Malgré un marché canadien stable, nous exportons principalement nos produits. Aux États-Unis, nous dominons le marché du doré et nous sommes le premier fournisseur de corégone en Finlande ». Il ajoute que le prix au kilo est une excuse des travailleurs pour ne plus devenir pêcheurs. « Ce travail est très dur, dit-il, les gens préfèrent un emploi qui paye sans y mettre autant d'efforts, ceux qui restent connaissent leur affaire, mais il n'y a plus de relève ! »

« Dans le temps, tout le monde vendait sa pêche aux usines à longueur d'année, raconte Shawn, maintenant ce n'est plus rentable, mais moi je suis aller sur le lac toute ma vie, et puis j'ai amassé du matériel au fil des années, alors je continue à pêcher avec ce que j'ai pendant les deux saisons. Je peux les compter sur les doigts d'une main les autres qui pêchent à l'année».

Le ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO), désireux de garantir une gestion viable et stable des pêches tout en garantissant la protection du poisson et de son habitat, délivre chaque année un permis commercial pour le corégone à M. Buckley, basé sur son expérience, sa capacité de prise et son ancienneté sur le territoire.

« Il y a de moins en moins de permis délivrés, affirme Robert Smith, biologiste en habitat du poisson au bureau de MPO de Hay River. Non pas parce qu'ils sont plus durs à obtenir, mais parce qu'il y a moins de demande. Les quotas fixés en ce moment sont de 1700 tonnes par années en comparaison à 2200 tonnes dans les années 70. Pour la saison 2005/2006 seulement 500 tonnes ont été rapportées. Le stock de poissons d'eau douce du lac est en santé. Dans ces eaux froides, nos poissons ont une bonne croissance. Mais si vous n'habitez pas les environs de Hay river, acheminer votre poisson jusqu'à l'usine est assez coûteux car les autres qui achetaient vos prises un peu partout autour du lac ont fermé une à une. Les subventions gouvernementales ne suffisent pas à couvrir les frais des bateaux et le reste. Le style de vie a changé aussi, c'est un mélange de tout qui explique la réalité des pêches de nos jours».

Deux réalités différentes

La saison hivernale débute lorsque la glace se forme sur le lac, du mois de novembre jusqu'au mois d'avril, et la saison estivale s'étend de la mi-juin à la mi-octobre. Malgré les conditions extrêmes de la première, c'est la pêche sur l'eau qui s'avère la plus dangereuse. Shawn justifie le vent présent au milieu du lac et les fortes houles qu'il entraîne, mais aussi qu'il n'existe aucune île derrière laquelle s'abriter. Il admet néanmoins, qu'il répond au vieux cliché du marin qui ne sait pas nager.

En hiver sur l'épaisse glace transparente du lac, il ne s'inquiète que du niveau d'essence de son autoneige, de son thé chaud et des nouvelles fissures sur son parcours.

Après quatre jours dans le fond du lac, les filets maillants de 5 pouces ¼ tendus en eaux libres sont remontés par les trous dans la glace qu'il faut repercer à chaque fois. Une bonne pêche dénombre au-dessus de 50 poissons. La truite grise, le grand brochet, la lotte et le *Stenodus leucichthys* communément appelé l'inconnu sont considérés comme des prises accidentelles. Elles font néanmoins partie des prises assurées même si on remarque en ce mois de février, que le froid intense immobilise les poissons au fond de l'eau ce qui diminue sensiblement le nombre de prises.

Durant cette saison, Shawn destine son poisson au marché local. Il les éviscère et prépare les filets qu'il vend cinq dollars la livre indépendamment de la nature du poisson. Pour lui c'est la même quantité de travail pour l'une ou l'autre des espèces, alors c'est plus simple ainsi assure-t-il.

Une maille en plus

Depuis quatre ans maintenant, Shaw a diversifié ses activités pour survivre au déclin de l'industrie, il profite d'être sur le lac, pour offrir aux touristes une expérience différente des activités habituelles. « Je leur propose une balade en bombardier, ils peuvent jigger dans une cabane chauffée, m'aider à tirer les filets et goûter au poisson frit sous les aurores boréales » déclare-t-il. Ajoutez à ça la sensation glaciale d'observer un homme travailler à -30° celsius dans la nuit noire, et vous obtenez une combinaison qui fonctionne.

Les touristes peuvent rester une nuit sur le lac, des lits sont installés proche des poêles à bois. Les résidents de Hay River qui veulent le faire découvrir à leurs amis viennent le plus souvent pour la veillée.



Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC

La Commission des licences d'alcool des TNO tiendra une réunion le vendredi 2 mars 2007 à Yellowknife. La Commission veut écouter ce que les détenteurs de permis et le grand public ont à dire concernant les questions relatives aux licences d'alcool.

Si vous voulez faire une présentation lors de cette réunion, veuillez communiquer avec la Commission à leur numéro sans frais au 1-800-351-7770 ou par télécopieur au (867) 874-8722.

Offre d'emploi

Enseignant en maternelle et pré-maternelle

La Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Ouest, cherche un enseignant à plein temps pour la maternelle et pré-maternelle pour l'École Boréale à Hay River pour les mois de mai et juin 2007 avec possibilité de renouvellement pour l'année scolaire 2007-2008.

Nous sommes à la recherche de quelqu'un qui :

- maîtrise le français et est capable de communiquer en anglais
- est capable de fournir un environnement d'apprentissage riche pour les élèves d'un programme de français langue première
- a de la formation ou de l'expérience au niveau de la petite enfance

Les candidats doivent posséder un B. Ed. ou un degré universitaire équivalent et doivent aussi posséder ou être en mesure d'obtenir un certificat d'enseignement des T.N.-O.

Les salaires des enseignants se situent entre 58 980$ et 94 299$, plus une allocation professionnelle et une prime nordique.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en indiquer leur admissibilité.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter M. Gérard Lavigne, directeur général de la Commission scolaire, ou Mme Sophie Call, directrice de l'École Boréale, au 867-874-6972

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de présentation et un curriculum vitae au plus tard le 15 mars 2007 à :

Gérard Lavigne, Directeur général
Commission scolaire francophone
C.P.1980 Yellowknife NT X1A 2P5
Téléphone: 867-873-6555
Télécopieur:867-873-5644
Gerard_Lavigne@gov.nt.ca







L'hon. Joseph L. Handley, ministre

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction

Réparations au Centre pour personnes âgées

DELINE, TNO

PM 004303

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) invite les entrepreneurs qualifiés à soumissionner pour la fourniture, la livraison et la construction ayant trait aux réparations de l'édifice principal du Centre pour personnes âgées à Deline, aux TNO.

Un montant de 50 $ plus la TPS, non remboursable, est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres, payable par chèque ou en argent comptant seulement. On peut se procurer les documents d'appel d'offres au bureau de la Société d'habitation des TNO, District du Sahtu, 4, Caribou Crescent, Norman Wells, NT X0E 0V0. On peut également voir les documents au bureau de l'Association de la construction des TNO, à Yellowknife.

Les soumissions cachetées concernant le projet susmentionné doivent être reçues au plus tard à **15 h, heure locale, le 9 mars 2007** au bureau de la SHTNO, district du Sahtu, à l'adresse susmentionnée, et soumises sur les formulaires prévus à cet effet.

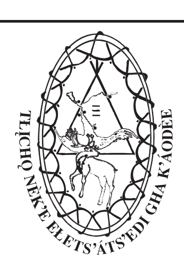
La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cet appel d'offres. Quand on parle de local dans cet appel d'offres, on fait référence à Deline, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : John Kivi, conseiller technique
Société d'habitation des TNO
District du Sahtu
4, Caribou Crescent
C.P. 429
Norman Wells, NT X0E 0V0
Tél. : (867) 587-5116
Téléc. : (867) 587-5101

Carrières et professions

AGENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES TŁĮCHǪ



Travailleur social communautaire, niveau III

Agence des services communautaires Tłı̨chǫ

Behchokǫ̀ (Rae)

Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 752 $.

Nº du concours : 2007-27-4662
Date limite : le 2 mars 2007

Infirmière de service

Agence des services communautaires Tłı̨chǫ

Behchokǫ̀ (Rae)

Le traitement initial est de 41,07 $ l'heure (soit environ 80 086 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 752 $.

Nº du concours : 2007-27-4664
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9.
Téléc : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*





Ergothérapeute

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2007-17-4663
Date limite : le 30 mars 2007

Physiothérapeute

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2007-17-4665
Date limite : le 30 mars 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Téléc. : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Offre d'emploi

réseau TNO SANTÉ en français

Rapporteur

Forum sur la santé aux Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife, 19 et 20 avril 2007

Le Réseau TNO Santé en français est à la recherche d'un rapporteur pour les présentations du 20 avril. Le rapporteur devra prendre en notes les délibérations de la journée, en faire un résumé et faire un court résumé des fiches d'évaluation des participants.

La date de tombée est le 9 mars 2007. Prières d'envoyer votre curriculum à santéf@franco-nord.com.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Jean de Dieu au (867) 766-4111





Collège Aurora

Instructeur – Programmes de santé

Campus Aurora **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée de deux ans

Le traitement initial est de 39,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2007-73-4636-1
Date limite : le 2 mars 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9.
Téléc. : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*





Travailleur en mieux-être communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux du Deh Cho

Fort Liard, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'au 14 février 2008

Le traitement initial est de 25,93 $ l'heure (soit environ 50 563,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 645 $.

Nº du concours : 2007-37-4602
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Téléc. : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à ces emplois. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous exigeons un certificat de santé pour certains postes.*

Le Canadien de Montréal

Des blessures à un moment fort inapproprié



Alain Bessette

20 février 2007 - La semaine dernière j'ai joué un peu comme Samsonov : quand la situation se corse, il faut se débarrasser de la rondelle. À ma défense, je dois mentionner que j'ai refilé la rondelle à un autre joueur de mon équipe, et Simon a vaillamment enfilé son article dans la partie supérieure de la page 15.

En deux semaines, il s'en est passé des choses. Le club a dégringolé du 4e rang, s'est morfondu au 10e rang pendant quelques jours, puis il a remporté deux victoires qui lui ont permis de revenir au 7e rang, un point seulement devant l'équipe occupant le 8e rang.

Quelle est la différence entre la série de six défaites consécutives et les deux dernières victoires? Ce sont les unités spéciales. Durant la série de six défaites, le jeu de puissance avait un pourcentage d'efficacité de 8,7 % (2 buts en 23 avantages). En comparaison, le jeu de puissance du Canadien a enregistré cinq buts en 16 avantages numériques (31%) lors des deux dernières victoires.

En désavantage numérique, le scénario est aussi éloquent. Durant la période noire, le club a accordé neuf buts en 33 désavantages (27,3%) alors qu'un seul but en 10 tentatives de l'adversaire lors des deux derniers matchs.

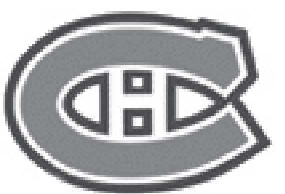
Non seulement les unités spéciales (avec Ryder et Koivu en tête lors des avantages) ont-t-elles bien fonctionné, mais le club a aussi écopé de moins de punitions que ses adversaires. Il ne faut cependant pas partir en peur avec ce changement de cap, car l'exploit a été réalisé contre deux équipes qui sont plutôt lamentables.

La liste de blessés s'allonge

Kovalev, Rivet, Bégin et Huet sont sur la touche.

Et voilà que Chris Higgins a du quitter le match contre Washington. Il faut espérer que ce n'est rien de sérieux car ce dernier semblait avoir retrouvé tous ses moyens au cours des derniers matchs.

Rivet devrait revenir au jeu lors du week-end et malgré qu'il connaît une saison assez difficile, ça permettra à l'entraîneur de faire un peu moins appel aux services de Komisarek qui est encore bien jeune, et de ramener Souray à sa position naturelle comme défenseur gauche (et là, le jeu de mot est intentionnel).



Kovalev, on ne sait pas quand son coude prendra du mieux.

Huet est perdu pour la saison régulière.

Bégin ratera quatre à cinq matchs.

C'est donc le temps de se croiser les doigts.

Le gars du Nord revient à Yellowknife

Robert Paquette : un musicien passionné et une voix forte pour les artistes de la francophonie canadienne

Batiste W. Foisy

Ce samedi, ce sera la troisième fois que le pilier de la chanson franco-ontarienne Robert Paquette viendra jouer ses tounes à Yellowknife.

L'auteur-compositeur-interprète avait offert un premier spectacle aux Territoires du Nord-Ouest en 1978 (ou 79, il ne sait plus exactement). C'était l'époque où il portait les cheveux longs et cachait son visage derrière une barbe hirsute. Quelques années plus tard il a donné une série de shows dans les bases militaires du Nord. « On est allé à Alert, Inuvik et puis Yellowknife », se souvient-il. C'était l'époque où il y avait une base militaire à Inuvik.

« J'imagine que ça a grossi, qu'il y a plus de monde, qu'il y a plus de Franco-les deux ténois », appréhende le chansonnier.

Tout comme Yellowknife, Robert Paquette aussi a changé. Il a rasé sa barbe et coupé ses cheveux – qu'il aurait d'ailleurs commencés à perdre. Dans ses chansons, il a troqué la flûte traversière à la Jethro Tull pour des synthétiseurs. L'auteur de « Moi j'viens du Nord » et de « Bleu et blanc » conserve tout de même la guitare dont il joue toujours aussi bien et sa poésie de trotteur insatiable et libre.

Avec 14 albums derrière la cravate (il paraît qu'il en porte maintenant), il a eu le temps d'en voir du changement dans le milieu pas toujours facile de la chanson francophone canadienne. Avec le recul de ses 33 années de métier, celui qui a joué aux côtés des Paul Piché, Michel Rivard et Paul Demers trouve que les choses vont de mieux en mieux. « Ça s'améliore, c'est clair. Il y a de plus en plus de place pour la chanson en Acadie, en Ontario et même dans l'Ouest », signale celui qui est aussi président de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique, un regroupement de musiciens ontatrois.

Passionné, il est inarrêtable quand vient le temps de décrire les possibilités nouvelles de diffusions qui sont à la porté des artistes francophones de la relève : partenariats avec des festivals québécois, regroupements d'artistes, tournées dans les provinces, Coup de cœur francophone, essor des radios communautaires, les occasions de se faire entendre en français au Canada se sont multipliées.

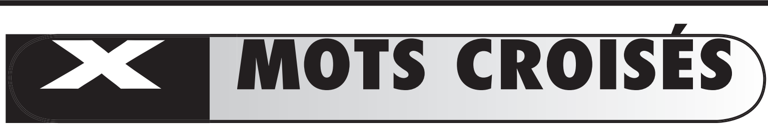
« Les artistes sont mieux entourés qu'avant, les enregistrements sont de meilleures qualité. » Fini le temps où les disques des chanteurs francophones sonnaient *cacanne*.

S'il se réjouit de voir le succès que Mari-Jo Thériault et que Damien Robitaille remportent au Québec, Robert Paquette estime que c'est d'abord au sein de leur communauté que le talent se développe. « Les communautés sont toujours les premières à permettre à nos artistes de rencontrer le public », note-t-il.

En fin de semaine, le gars de Sudbury promet un spectacle qui regroupera ses meilleures chansons du début de sa carrière jusqu'à aujourd'hui. Et surtout, juste en français. « Ah oui c'est sûr, dit-il. Si je vois qu'une partie du public est anglophone, alors je vais peut-être faire une ou deux interventions en anglais, mais les chansons, c'est rien qu'en français! »

Robert Paquette sera en spectacle au Northern United Place, samedi le 24 février, à 19 h 30. Il se produira ensuite dans les écoles des TNO : à l'école Allain St-Cyr, le 26 février à 10 h 30, à l'école William Macdonald School, le 26 février à 14 h et à l'École Boréale de Hay River, le 27 février à 10 h 15. Il s'agit d'une présentation de la Fédération franco-ténoise et de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife.

« J'ai hâte de rencontrer le public » s'impatiente Robert.



PROBLÈME NO 943

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3							■				■	
4								■				
5			■									
6						■						■
7				■								
8										■		
9				■		■						
10					■			■				
11									■			
12				■								

HORIZONTALEMENT
1- Ville de la Californie qui fut détruite en 1906 par un tremblement de terre et rapidement reconstruite.
2- Personne qui pratique la divination par les rêves.
3- Pourvu d'un crochet. – Disque optique compact.
4- Unité de mesure de conductance électrique. – Tranchée creusée sous un mur pour le renverser.
5- Ursule Hachey. – Qui agit latéralement.
6- Disposa en réseau. – Lac d'Afrique entre le Zaïre et la Zambie.
7- Grande rivière en URSS et en Chine. – Se dit d'un comportement qui est d'une audace cynique.
8- Mettre bas, en parlant de la lapine. – Interjection.
9- Se déplacera. – Augmentation pathologique du taux d'urée dans le sang.
10- Désir ardent, passionné. – Négation. – Es en sueur.
11- Qui est systématiquement hostile à tout ce qu'on lui propose. – Sur le dollar américain.
12- Sainte. – Instruments à réflexion sur les navires.

VERTICALEMENT
1- Utilisas de façon insuffisante.
2- Paralyseront, détruiront.
3- Ville sur la Côte d'Azur. – Relatif à un courant religieux issu de l'hindouisme.
4- Brouillard qui se glace en tombant. – Interjection.
5- Peuplements de rôniers. – Se suivent inversement.
6- D'une courtoisie affable. – Mont. – Prénom masculin.
7- Interjection. – Dont la magnificence suppose une grande dépense.
8- Congrégation Notre-Dame. – Vanter les mérites. – Doublée.
9- Polyèdres à vingt faces.
10- Tueur à gages. – Porte une charge électrique énorme.
11- Démonstratif. – Vantaient avec insistance.
12- Qui forme des sinuosités. – Opinions sur quelque chose dont on s'attache à démontrer la véracité.

RÉPONSE DU NO 942

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	U	Y	N	N	O	R	A	N	D	A
2	H	A	R	P	O	N	N	E	R	A	I	S
3	U	S	U	R	E	■	G	L	A	I	R	E
4	M	I	S	E	■	P	L	A	N	T	E	■
5	A	S	■	A	C	R	E	T	E	■	S	A
6	T	■	F	U	R	E	T	A	I	S	■	B
7	I	D	A	■	A	S	S	I	D	U	E	S
8	S	O	U	M	I	S	■	S	E	R	P	E
9	M	U	T	I	N	E	R	■	S	E	I	N
10	A	H	E	N	D	E	E	S	■	T	E	T
11	L	A	S	E	R	■	V	O	U	E	R	A
12	E	S	■	R	E	H	A	U	S	S	A	S